

1^{ER} OCTOBRE 2019

PANTIN

LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

LE DÉVELOPPEMENT DU
PARTENARIAT ASSOCIATIF
DANS UN CONTEXTE
TERRITORIAL EN PLEINE
MUTATION

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA VIE ASSOCIATIVE LE DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ASSOCIATIF DANS UN CONTEXTE TERRITORIAL EN PLEINE MUTATION

Mardi 1^{er} octobre 2019, Pantin

Centre interdépartemental de gestion de la première couronne de la région Ile-de-France (CIG)

CONTEXTE

Les rencontres territoriales de la vie associative se déclineront à travers conférences et tables rondes.

Ce sera l'occasion, à partir d'un panorama de la vie associative en France, de réfléchir au sens de son action et des partenariats nécessaires et indispensables.

Le développement de la vie associative et de l'engagement citoyen est fondamental. Ce sont là les piliers de la cohésion sociale dans un contexte territorial en pleine mutation : changements de pratique, mesures de simplification, baisse des emplois aidés, des subventions, etc.

Ce rendez-vous des professionnels de la vie associative proposé par le CNFPT vise à favoriser réflexions et échanges entre agents/agentes territoriaux, élus/élues et partenaires autour des pratiques dans la fonction publique territoriale et l'actualité de la vie associative.

PUBLICS

Directeurs/directrices et cadres chargés de la démocratie locale, politique de la ville, citoyenneté, relations avec les associations, sport, culture et éducation ; référents « Service civique » ayant des missions de conseil ou d'accompagnement.

En partenariat avec :



www.education.gouv.fr



www.lemouvementassociatif.org



www.caf.fr

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9h00 CAFE D'ACCUEIL

9h45 **OUVERTURE DES RENCONTRES TERRITORIALES**
Dominique PORNET-RIVOIRE, directrice du CNFPT-INSET
(*par intérim*)

10h00 **CONFERENCE**
La stratégie gouvernementale et les premières mesures concrètes

La feuille de route du Gouvernement pour le développement de la vie associative, présentée par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse le 29 novembre 2018, a pour objectif d'apporter un appui structurel aux associations et de les accompagner dans leur développement.

Où en est le Gouvernement ?

Un tour d'horizon des premières mesures concrètes et de celles en construction ou en voie d'être adoptées par le Parlement.

INTERVENANT :

Jean-Benoît DUJOL, directeur de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), Ministère de l'éducation nationale

11h00 **CONFERENCE**
Cadre juridique et jurisprudence sur les relations collectivités – associations

De nombreuses mesures récentes ont bouleversé les relations entre les associations et les collectivités territoriales, en particulier la Charte des engagements réciproques « Etat, mouvement associatif et collectivités territoriales » du 14 février 2014 incitant celles-ci à privilégier les subventions et à renforcer les partenariats en période de baisse des dotations de l'Etat. Mais aussi la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et sa définition de la subvention, suivie de la circulaire du 29 septembre 2015.

Le régime d'aides apportées par les collectivités aux associations, l'intervention des élus locaux dans la gestion associative ainsi que le régime juridique des associations prestataires, sont tout autant de problématiques quotidiennes qu'il apparait essentiel de clarifier à la fois pour plus d'équité mais aussi pour plus de transparence.

Le guide de 50 questions-réponses, réalisé par l'Association des maires de France (AMF) fait le point sur les relations mouvantes entre les collectivités et les associations.

INTERVENANTE :

Annick PILLEVESSE, responsable du département du conseil juridique, Association des maires de France (AMF)

12h15

Déjeuner libre

(ou possibilité de le prendre au restaurant administratif de la délégation régionale CNFPT)

13h30

ATELIERS

CHAQUE PARTICIPANT/PARTICIPANTE SERA INVITE(E) A ASSISTER AUX 4 ATELIERS.

1^{ERE} THEMATIQUE :

COMMENT UTILISER LES MESURES NOUVELLES POUR AGIR SUR MON TERRITOIRE ?

ATELIER 1
Salle Caravelle

POLITIQUE DE LA VILLE :
LES MESURES EN DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES CENTRES SOCIAUX ET DES COORDINATEURS OU COORDINATRICES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations de proximité constituent un relai essentiel de la cohésion sociale dans les quartiers de la politique de la ville : plus de 8 200 d'entre elles sont soutenues par la politique de la ville, souvent, leur principal financeur, avec les collectivités.

Les grandes associations nationales y déploient aussi, avec le soutien de l'Etat, une ingénierie indispensable dans les quartiers.

Comment mieux soutenir les associations et démultiplier leur impact au profit des habitants des quartiers de la politique de la ville ? Comment, aussi bien niveau local que national, mobiliser tous les partenaires pour co-construire des réponses susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants ?

La mobilisation nationale pour les habitants des quartiers adoptée en conseil des ministres le 18 juillet 2018 comprend 40 engagements gouvernementaux dont plusieurs en direction des associations de la politique de la ville.

INTERVENANT :

Kaïs MARZOUKI, chef du bureau de la participation, de la vie associative, de la jeunesse et des sports, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

ANIMATRICE :

Magali CAILHOL, directrice de la vie associative, Ville de Creil

ATELIER 2
Salle Catamaran

LE BENEVOLAT AUJOURD'HUI :
CE QUI CHANGE DANS LES FORMES D'ENGAGEMENT

Comment co-construire un projet local avec les associations ?

Les collectivités portent souvent de nombreuses actions pour soutenir les associations de leur territoire dans la mobilisation de nouveaux bénévoles : forum des associations, valorisation des associations dans leurs publications et site Internet, campagne de sensibilisation, etc.

Si tous les travaux sur le sujet démentent l'idée d'une crise du bénévolat dans son ensemble, les retours de terrain et les études sont formels : la question du renouvellement des dirigeants bénévoles qui « administrent » l'association se pose chaque jour avec de plus en plus d'acuité pour les associations.

Les associations sont donc aujourd'hui confrontées à de profondes mutations des modalités d'engagement des français notamment les jeunes. A cela s'ajoute les effets de la transition numérique qui bouleversent les usages des citoyens tant dans la façon dont ils l'utilisent pour trouver des informations sur les possibilités d'engagement dans leur territoire que dans leurs prises de contact avec les associations. Malheureusement, toutes les associations ne sont pas à l'aise dans ce contexte mouvant et ont donc besoin d'être accompagnées dans l'appréhension de ces phénomènes complexes et l'identification de nouveaux leviers pour mobiliser des bénévoles. Comment les collectivités peuvent-elles les appuyer dans leurs réflexions et démarches ?

INTERVENANT :

Ahmed EL KHADIRI, responsable développement et animation du réseau au Mouvement associatif

ANIMATRICE :

Patricia CHAUDOIN, responsable du domaine Citoyenneté, Pôle Citoyenneté et affaires juridiques, CNFPT-INSET de Nancy

ATELIERS

2^{NDE} THEMATIQUE :

COMMENT CO-CONSTRUIRE UN PROJET LOCAL AVEC LES ASSOCIATIONS ?

ATELIER 3

Salle Clipper

EXPERIENCE DE LA VILLE DE NANTERRE

(à l'occasion de la journée de l'engagement et du bénévolat)

Pourquoi faire avec et pour les associations sur le territoire ?

Quels obstacles, quels leviers ?

Quel sens donner à l'engagement citoyen, aux partenariats et aux relations entre et avec les associations et la collectivité ?

Le témoignage de l'expérience de la ville de Nanterre sur la mise en place, dans le cadre de la Semaine de l'engagement et du bénévolat, d'une réunion de réflexion et d'échange avec les associations « Le goût de faire avec les autres ».

INTERVENANTES :

Thérèse NGIMBOUS BATJÔM, adjointe au maire à la vie associative et à l'accueil du public

Magalie LE QUINQUIS, responsable du service Vie associative, Ville de Nanterre

ANIMATEUR :

Patrick NORYNBERG, ancien cadre territorial, formateur consultant, essayiste sur la citoyenneté

ATELIER 4

Salle Pirogue

L'IMPACT DES REFORMES TERRITORIALES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Les différentes réformes territoriales ont parfois fait évoluer les compétences des collectivités, leurs organisations géographiques, administratives ou politiques.

Les associations sont-elles touchées par ces mouvements ?

Y a-t-il un impact sur la vie associative ?

Les aides matérielles et financières, les interlocuteurs sont-ils et seront-ils les mêmes demain ?

Le témoignage d'un maire d'une petite commune nouvelle de 6350 habitants permettra d'engager ce débat.

INTERVENANT :

Claude GUERIN, maire délégué, La Membrolle-sur Longuenée, commune de Longuenée-en-Anjou

ANIMATEUR :

Jean-Luc ROTUREAU, consultant formateur

16h00 RESTITUTION DES ATELIERS

ANIMEE PAR LES ANIMATEURS/ANIMATRICES DES ATELIERS

16h30 CONCLUSION

Patrick NORYNBERG, ancien cadre territorial, formateur consultant, essayiste sur la citoyenneté

17h00 CLOTURE DES RENCONTRES TERRITORIALES

INSCRIPTION

Pour les agents territoriaux, merci de vous rapprocher du service formation de votre collectivité ([inscription en ligne](#)). Code session : **46 Z19PC 001**.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'agent ou de son employeur.

Pour les agents non-territoriaux,

[Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Date limite des inscriptions : **vendredi 27 septembre 2019**.

CONTACTS

Patricia CHAUDOIN, responsable du domaine Citoyenneté, pôle Citoyenneté et affaires juridiques, CNFPT-INSET de Nancy
Tél : 03.83.19.22.21 / patricia.chaudoin@cnfpt.fr

Bérengère SZCZERBOWSKI, assistante de pôle
Tél : 03 83 19 22 47 / Fax : 03 83 19 22 19 / berengere.szczerbowski@cnfpt.fr

Ressources documentaires



Plan d'accès

CIG Pantin - 1, rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

